



REDON

CUISINES NOURRICIÈRES

Poursuivre la dynamique autour de l'alimentation durable à Redon Agglomération



Forte d'un tissu agricole dense et diversifié, avec 729 exploitations dont plus de 200 engagées en agriculture biologique, ainsi que de 73 restaurants collectifs, l'agglomération de Redon dispose de bases solides pour accélérer sa transition vers une alimentation plus durable et territorialisée. Depuis 2017, le Programme Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT) structure déjà une dynamique collective en lien étroit avec les producteurs, les collectivités et les acteurs de la restauration. Dans ce contexte favorable, le renforcement des cuisines nourricières - approche de l'alimentation visant à fournir une alimentation saine, durable et au maximum fait maison - apparaît comme un levier stratégique pour consolider les filières locales, sécuriser les débouchés agricoles et améliorer la qualité des aliments servis dans la restauration collective. Lors de la prochaine mandature, le territoire pourrait ainsi franchir une nouvelle étape et s'affirmer comme un moteur de l'alimentation durable à l'échelle nationale. En plus des bienfaits induits pour la santé, cette évolution générerait des retombées économiques significatives pour les fermes locales, tout en produisant des co-bénéfices environnementaux majeurs : réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la qualité de l'eau et préservation de la biodiversité. Elle contribuerait également au maintien et à la création d'emplois agricoles sur le territoire, renforçant ainsi la résilience économique et écologique de l'agglomération.

Population :

9 312 habitants

Population de Redon Agglomération :

66 837 habitants

Superficie de la commune :

15 km²

Superficie de Redon agglomération :

990 km²

Densité de population de Redon agglomération :

67,11 habitants au km²

Budget communal :

41 000 000 €

Budget intercommunal :

148 300 000 €



PLAN D'ACTION

- *Intégrer dans les cantines plus de produits durables, biologiques et issus des fermes du territoire : passer de 24 % à 35 % de bio d'ici 2032 et atteindre ainsi progressivement 50 % de produits EGAim et relocaliser 50 % de cet approvisionnement pour impacter positivement les fermes du territoire (contre 12 % actuellement en moyenne).*
- *Généraliser le « fait maison » pour faciliter la préparation de produits bruts ou transformés provenant du territoire et augmenter la qualité des produits distribués aux convives.*

COÛT DE LA MESURE

250 000 € de surcoût matière par an, pouvant être lissé grâce à d'importants leviers d'adaptation (réduction du gaspillage, cuisine sur place, favoriser le moins et mieux de produits animaux).

500 000 € de retombées économiques par an vers les fermes biologiques du territoire.